



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Pays : Burundi

Nom du Projet : Projet pour l'Emploi et la Transformation Economique (PRETE)

Numéro de Prêt/Crédit/Don: Don IDA N° E-2650-BI

N° du projet: P172988

Intitulé de la mission : Spécialiste en Sauvegardes Environnementales du PRETE

Numéro de référence (selon le Plan de Passation des marchés) : BI-ADB-535938-CS-INDV

La République du Burundi a obtenu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet pour l'Emploi et la Transformation Economique (PRETE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « **Spécialiste en Sauvegardes Environnementales du PRETE** ».

Les services de consultants (« les services ») consistent à appuyer techniquement l'UGP du PRETE et les autres parties prenantes dans la mise en œuvre du projet dans le domaine de ses compétences. Le/la Spécialiste en Sauvegardes Environnementales du PRETE sera chargé(e) de toutes les questions relatives à la gestion des risques et impacts environnementaux du projet tels que convenus dans le Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) du projet. Il/elle devra s'assurer de la prise en compte des dispositions juridiques nationales et internationales ainsi que des normes environnementales et sociales de la Banque mondiale dans la conduite des activités du PRETE. Il/elle travaillera étroitement avec la Spécialiste en développement social, la Spécialiste en Genre et Violences Basées sur le Genre ainsi qu'en collaboration avec l'ensemble du personnel de l'UGP et les différentes parties prenantes de mise en œuvre.

La durée des prestations s'étend jusqu'à la date de clôture du Projet (29/12/2028) à partir de la notification du contrat.

Les termes de référence détaillés (TdR) pour la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.

L'Unité de gestion du PRETE invite maintenant les candidats éligibles (« Consultants individuels ») à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les candidats intéressés doivent fournir toutes les informations nécessaires démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Le Consultant devra répondre aux critères suivants :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de minimum Bac+4 en sciences naturelles, environnement, Biologie, Géographie, Agronomie, Gestion des écosystèmes ou dans d'autres disciplines similaires ;
- Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans la mise en œuvre des mesures de gestion environnementale dans le secteur public ou privé ;
- Justifier d'une expérience dans la gestion des questions liées à l'hygiène santé et sécurité au travail ;



Immeuble La Tulipe
1, rue Inkondo
Boulevard Mwezi Gisabo, Mutanga - Nord
Bujumbura - Mairie



www.prete.bi

- Avoir une connaissance approfondie des normes environnementales et sociales de la Banque mondiale et de la législation environnementales du Burundi ;
- Avoir exécuté des missions similaires dans le cadre des projets financés par le Groupe de la Banque mondiale (IDA, SFI, etc.) ;
- Une bonne connaissance des problématiques liées à la résilience climatique dans le cadre d'activités similaires à celles proposées par le projet, notamment en matière de sensibilisation du secteur public aux enjeux liés au réchauffement climatique et dans l'intégration de solutions éco-intelligentes dans le développement des chaînes de valeurs serait un atout ;
- Avoir une parfaite maîtrise du français et du Kirundi, constituent un atout ;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point) ;
- Avoir une bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe ;
- Être capable de travailler sous pression.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI » de septembre 2023 (« Règlement »), énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de Sélection des Consultants Individuels avec approche ouverte nationale, énoncée dans le Règlement de passation des marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le (FPI), Edition de septembre 2023 et conformément aux critères exigés par les termes de référence.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, du Lundi au Vendredi 08 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Les manifestations d'intérêt **rédigées en Français et portant la mention** : « Réponse à l'Avis de Sollicitation de Manifestations d'intérêt pour le recrutement d'un Spécialiste en Sauvegardes Environnementales du PRETE » doivent être remises par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, ou par courrier, ou par e-mail au plus tard le ²⁴ mars 2026 à 16 heures, heure de Bujumbura ».

À l'attention de : Mme Béatrice NZEYIMANA, Coordonnatrice du PRETE

Immeuble La Tulipe, Bureau du projet PRETE

1, Rue Inkondo, Boulevard Mwezi Gisabo, Mutanga - Nord

Bujumbura, Burundi

Tél : +257 22 21 16 68

Courriel : bnzeyimana@prete.bi avec copie obligatoire à gnyongabo@prete.bi et cbigirindavyi@prete.bi.

Site Web : www.prete.bi

Pour autorisation de publication

Madame Béatrice NZEYIMANA

Coordonnatrice du PRETE



Immeuble La Tulipe
1, rue Inkondo
Boulevard Mwezi Gisabo, Mutanga - Nord
Bujumbura - Mairie



www.prete.bi